





Programme opérationnel FEDER 2007-2013 DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE AU TITRE DE L'OBJECTIF « COMPETITIVITE REGIONALE ET EMPLOI »

OBJECTIF 2013:

INVESTISSONS ENSEMBLE DANS LE DEVELOPPEMENT URBAIN!

RESUME DES PROJETS
DECEMBRE 2013

INDEX DES PROJETS

P11-01 « BRUSOC : Objectif 2013 créer 520 T.P.E. et 1300 emplois » - BRUSOC S.A	3
P11-02 « Port Sud - Canal d'Innovation » - Anderlecht Moulart scrifs	4
P11-03 « Stimuler l'esprit d'entreprendre en Zone d'Intervention Prioritaire » - Agence Bruxelloise pour l'Entreprise	6
P11-04 « Village Finance – Fonds de développement local » - Village Finance ASBL	7
P11-05 « Brussels Greenfields » - Bruxelles Environnement	8
P11-06 « Ecole des vétérinaires » - Commune d'Anderlecht	9
P11-07 « Espace PME Paepsem » - Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale	10
P11-08 « Pôle d'activités économiques urbaines » - CPAS de la Ville de Bruxelles	11
P12-01 « Brussels Greenbizz » - SDRB	13
P12-02 « Bruxelles Ecopôle » - Agence régionale pour la propreté	14
P12-03 « Centre d'excellence construction durable » - CSTC / WTCB	15
P12-04 « Plan Stratégique » (Brussels Sustainable Economy) - Bruxelles Environnement	17
P12-05 « EMOVO: multidisciplinair onderzoeks- en vormingscentrum rond energie - en milieutechnologieën » -	
Erasmushogeschool Brussel	19
P21-01 « Agro – Parc – Abatan » - ABATTOIR SA	21
P21-02 « Centre Mode Design Brussels » (MAD Brussels)	22
P21-06 « Marketing urbain » - ADT ASBL	
P21-07 « Pôle d'innovation commerciale » - Atrium ASBL	26
P22-01 « Crèche du quartier Gaucheret « Etoile du Nord » - Commune de Schaerbeek	27
P22-02 « Crèche du quartier « Maison Rouge » » - CPAS deBruxelles-Ville Erreur ! Signet non dé	
P22-03 « Crèche Lily » - Commune de Saint-Gilles	
P22-04 « Elmer in de Stad » - Elmer vzw	29
P22-05 « Crèche Les Tulipes » - Commune d'Anderlecht	30
P22-06 « Milieux d'accueil de la petite enfance « Rives Ouest » » Commune de Molenbeek- Saint-Jean	
P22-07 « Crèche Station » - Commune de Saint-Josse	32
P22-08 « Centre de Technologie Avancée – Automatismes industriels » - Athénée Royal Serge Creuz	33
P22-10 « Centre de Technologie Avancée - Energies vertes et renouvelables » - Institut Notre-Dame ASBL	35
P22-11 « Centre de Technologie Avancée – Infographie et Industries graphiques » - Institut Diderot	36
P22-12 « Centre de Technologie Avancée – Frans Fisher » - Institut Communal Technique Frans Fischer de la Communal Technique France Fischer de la Communal Technique Frans Fischer de la Communal Technique France Fi	
de Schaerbeek	37
P22-13 « Centre de Technologie Avancée – Puériculture et Soins infirmiers » - Collège La Fraternité ASBL	
P22-14 « Espace hôtelier Bellevue (Centre d'hébergement et de formation aux métiers du tourisme) » - Commune de	
Molenbeek-Saint-Jean	
P22-15 « Les Ateliers du Midi », extension des activités de Cenforgil, centre de formation et de production, aux métie	
l'éco-construction et des nouvelles technologies - Commune de Saint-Gilles	
P22-16 « Foresthoreca » - Commune de Forest	
P22-17 « Pôle de l'emploi et du développement économique » - Commune de Schaerbeek	42

P11-01 « BRUSOC : Objectif 2013 créer 520 T.P.E. et 1300 emplois » - BRUSOC S.A.

Adresse: Toute la ZIP Site internet: www.srib.be Conventionnement: 2008

Montant total du projet¹: EUR 5.637.188,00 Montant FEDER + RBC2: EUR 5.637.188,00

Montant liquidé: EUR 5.355.328,60 Montant certifié: EUR 5.355.328,60

Retard financier cumulé: EUR



PRESENTATION DU PROJET

BRUSOC vise le soutien de 520 projets de création d'entreprises (microcrédit et fonds d'amorçage) et 255 prêts de trésorerie dans une perspective de création de 1300 emplois. Les prêts de trésorerie ont pour objectif le maintien d'activité économique dans la ZIP et visent à éviter la faillite de certaines activités en manque de trésorerie. Parallèlement à ces aides, BRUSOC accompagne de facon régulière et structurée les candidats. Le projet présenté par BRUSOC est dans la continuité de l'activité entamée lors de la programmation précédente.

INDICATEURS

Etapes du projet	Date	Commentaires
Versement de la 1 ^{ère} tranche	Décembre	
(50)%	2008 et	
	avril 2009	
Versement de la deuxième	1/10/2010	
tranche (45%)		
Nombre de microcrédit au	07/2013	66
09/07/2013		
Nombre de fonds d'amorçage au	07/2013	132
09/07/2013		
Nombre de crédits de trésorerie	07/2013	7
au 31/12/2012		

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le projet a consommé l'entièreté du subside en 2013. Au niveau des réalisations, BRUSOC a créé 567 emplois, 205 entreprises ont été soutenues jusqu'à présent et 320 interventions ont été répertoriées grâce au fonds FEDER. Brusoc poursuit son engagement avec le montant des reliquats 2000-2006 qui doivent être totalement réinvestis d'ici fin 2015. Ce montant s'élève à 3.743.293.01 EUR.

¹ Les montants totaux des projets sont ceux estimés par les porteurs de projet dans leur dossier de candidature remis pour l'appel à projets.

² Les montants FEDER+RBC sont ceux octroyés officiellement par le Gouvernement (aussi en 2008).

P11-02 « Port Sud - Canal d'Innovation » - Anderlecht Moulart scrlfs

Adresse: 23 Quai Demets, 1070 Anderlecht

Site internet : www.portsud.be Conventionnement : 2010 Rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **9.415.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **7.675.000,00**

Montant liquidé : EUR 1.562.222,34 Montant certifié : EUR 1.931.544,19



PRESENTATION DU PROJET

« Port Sud – Canal d'Innovation » est un projet comportant deux volets d'activités.

Il prévoit la rénovation du bâtiment sis 23 Quai Demets, ancienne Minoterie d'Anderlecht pour accueillir ces activités. L'activité principale, et le premier volet, du projet vise l'installation de PME, nouvelles et en croissance, de taille moyenne, et la création d'emplois. Cette activité, représentant environ 75% des surfaces à rénover dans ce bâtiment, vise entre autres à rencontrer les besoins des PME qui ont démarré dans les centres d'entreprises.

Le second volet du projet vise la dynamisation des lieux par l'installation d'un Centre de Découverte et d'Innovation du Canal (expositions, formations, animations, visites, etc.). Cette activité représente environ 25 % des surfaces à rénover par le projet dans le bâtiment.

L'installation de dispositifs muséaux, liés au centre de découverte et d'innovation est aussi prévue, dans des lieux mis à disposition par la STIB, au 33 Quai Demets (ancienne centrale de la STIB).

Etapes du projet	Date	Commentaires
Contrat de gestion	2008	Conclu avec Euclides SCRL
Acquisition du bâtiment	16/12/2009	Financement de la SDRB
Constitution du porteur de projet	5/05/2010	Création de la SCRLFS Anderlecht Moulart
Emphytéose du bâtiment	26/05/2010	Entre la SDRB et la SCRLFS Anderlecht Moulart
Désignation de l'auteur de	12/12/2011	22/03/2011 publication de la procédure négociée au
projet : Bogdan & Van Broeck		Bulletin des Adjudications
		29/04/2011 25 candidatures introduites
		4/07/2011 présélection de 6 auteurs de projet
		26/09/2011 introduction des projets
		12/12/2011 désignation de l'auteur de projet par le CA
Permis unique	11/12/2012	Introduction de la demande de permis
	19/8/2013	Délivrance du permis unique
Réalisation des travaux de	15/11/2013	Publication du cahier spécial des charges (adjudication
rénovation	20/01/2014	publique)
	2014	Délai ultime d'introduction des offres
		Début des travaux

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'échéancier du dossier de candidature prévoyait une mise en service en 2011. Un retard de quatre ans a donc déjà été encouru la fin du chantier et la mise en service de l'infrastructure étant actuellement prévues en 2015.

Ce retard a notamment été encouru à cause des circonstances suivantes :

- L'achat du bâtiment par la SDRB, initialement prévu en 2008, n'a pu se faire que fin 2009; l'emphytéose avec la SCRLFS a été conclue le 26/05/2010.
- Le projet a pu être conventionné en 2010 suite à la finalisation du projet et la constitution de la SCRLFS Anderlecht Moulart le 5/05/2010.

Lors de la phase d'étude du projet, du retard supplé finalement été introduite qu'en décembre 2012.	mentaire a été er	ncouru. La demande	de permis n'a

<u>P11-03 « Stimuler l'esprit d'entreprendre en Zone d'Intervention Prioritaire » - Agence</u> Bruxelloise pour l'Entreprise

Adresse: Toute la ZIP

Site internet: www.boostyourtalent.be

Conventionnement: 2008 Evolution du projet

Montant total du projet : EUR 1.744.191,00 Montant FEDER + RBC : EUR 962.000,00

Montant liquidé : 638.031,81 EUR Montant certifié : 763.378,00 EUR



PRESENTATION DU PROJET

L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) propose un programme de sensibilisation des jeunes de la ZIP, sans exclusion ni exception, à l'esprit d'entreprise au sein de la ZIP. Elle s'est entourée des organismes de formation : Groupe One, ICHEC, les Jeunes Entreprises et UNIZO qui ont chacun leurs propres outils de sensibilisation. Ces programmes existent déjà mais ne touchent pas suffisamment les écoles de cette zone. L'activité couvre la promotion des programmes par « tranche » d'enseignement (deux programmes spécifiques à destination de l'enseignement primaire, six à destination de l'enseignement secondaire, deux à destination du supérieur), le développement d'outils pédagogiques, l'organisation d'événements et de rencontres pour renforcer les réseaux et l'instauration d'un système de suivi.

Le travail se décline entre l'animation proprement dite, la rencontre de partenaires (ABPM, ADT, Fondation Roi Baudouin...) et le développement d'une communication destinée au public ciblé.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Evénement annuel	2 fois / an	2 éditions d'Entrepreneur d'un jour en 2013
Production d'outils de	En continu	Site Internet, brochures, matériels de communication,
communication		etc.
Formations dans les écoles	En continu	

Au-delà des deux éditions d'Entrepreneur d'un jour réalisées en 2013, le projet a organisé un lunchrencontre, deux événements de notoriété, une évaluation qualitative du projet, et a prévu une mission au Québec dans des projets de même nature fonctionnant depuis plusieurs années ainsi que divers échanges d'expériences avec des partenaires français travaillant sur les mêmes thématiques d'incitation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

Une évaluation qualitative du projet a par ailleurs été entreprise au travers de :

- l'évaluation de la pertinence des programmes mis en œuvre par le Projet « Boost Your Talent » et l'étude de l'impact des programmes sur les jeunes et les enseignants ;
- l'évaluation du dispositif de sensibilisation au niveau de sa pertinence et de son fonctionnement couplée à une analyse des besoins des enseignants de la ZIP ;
- l'évaluation comparative (benchmarking) des bonnes pratiques et identification des partenariats potentiels. De plus, un subside complémentaire de 181.000 € a été octroyé par le FEDER.

P11-04 « Village Finance – Fonds de développement local » - Village Finance ASBL

Adresse: Toute la ZIP

Site internet: www.villagefinance.be

Conventionnement : 2008 Etat d'avancement du projet



Montant total du projet : EUR **739.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **739.000,00**

Montant liquidé : EUR 702.050,00 Montant certifié : EUR 312.098,77 Retard financier cumulé : EUR 0

« Village Finance » attribue des bourses d'un montant variant entre 6.200 et 18.600 euros. Ces bourses sont de trois types :

- création de très petites entreprises dont le porteur est en situation d'exclusion bancaire (volet 1)
- création ou progression d'entreprises d'économie sociale et de business verts (volet 2)
- entreprenariat durable (« eco-construct'if »)

Les bourses sont attribuées en complément d'un crédit de minimum 3.500 euros obtenus par le bénéficiaire. Village Finance a pour **objectif** l'octroi de 119 bourses et la création de 180 emplois à temps-plein sur la période 2008-2013.

Village Finance propose depuis **2011** une bourse entreprenariat durable « eco-construct'if » s'inscrivant dans le cadre de la fiche-action 24 de l'Alliance Emploi Environnement « Favoriser la création d'entreprises en économie sociale actives dans la construction durable par des incitants financiers au démarrage ».

Fin **2012**, Village Finance avait justifié l'ensemble de l'avance qui lui a été versée en début de programmation, soit 50% du montant du subside FEDER alloué au projet - permettant ainsi le versement par la Région de la deuxième tranche (45%) et la poursuite des activités de Village Finance jusqu'à la clôture de la programmation (derniers bourses octroyées au 1^{er} trimestre 2015).

En **2014**, Village Finance axera l'octroi de bourses volet 2 sur la thématique de la transition d'entreprises avec le cluster eco-build, l'Agence Bruxelloise pour l'entreprise et la confédération de la construction comme partenaires. Un appel à projet spécifique sera développé pour la bourse de décembre prochain à juin. Un accompagnement de trois mois sera apporté par l'ABE aux entrepreneurs soutenus.

RESULTATS du projet au 3 ^{eme} trimestre 2013				
Bourses : volet 1	66 bourses octroyées			
Bourses : volet 2	11 bourses octroyées			
Bourses éco-construct'if	1 bourse octroyée			
TOTAL	483.128 EUR octroyés à des bénéficiaires pour			
	lancer leurs entreprises (65% du budget investi)			
	102 emplois directs et 41 emplois indirects créés			
	34% de femmes soutenues			
	64% des entrepreneurs soutenus étaient			
	demandeurs d'emploi			

P11-05 « Brussels Greenfields » - Bruxelles Environnement

Adresse: Toute la ZIP

Site internet : www.brusselsgreenfields.be

Conventionnement: 2009

Etat d'avancement physique du projet

Montant total du projet : EUR 10.364.474,00 Montant FEDER + RBC : EUR 10.364.474,00

Montant liquidé : EUR 1.846.304,00 Montant certifié : EUR 236.058,21



PRESENTATION DU PROJET

Le projet Brussels Greenfields est un projet-pilote consistant en un mécanisme d'accompagnement et de soutien financier pour les porteurs de projets économiques qui envisagent d'implanter leurs activités sur un site présentant une pollution du sol. Le projet vise tant l'accompagnement multidisciplinaire des porteurs de projet pour augmenter leurs chances de succès, que l'augmentation des capacités d'accueil d'entreprises (terrains), par la remobilisation de sites actuellement « gelés » pour cause de pollution.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Préparation	2009	
Première vague de sélection 1ère échéance	2010	
2 ^{ème} échéance Les dossiers ont été introduits jusqu'au 28/06/2013 et sélectionnés le 19/11/2013	01/07/2011 Au 07/11/2011	 lancement 2^{ème} appel à projet des modifications de la procédure de sélection ont été réalisées et validées par la CE. Ces modifications portent essentiellement sur l'augmentation du plafond à EUR 1.500.000 et sur la modification de certains critères d'attribution.
Selectionnes le 19/11/2013	07/11/2011	- 8 dossiers sélectionnés et en cours de réalisation ->
		Mabru 547.706,00 € Paepsem 407.479,00 € Internation Pneu 14.873,00 € Equilis 486.600,00 € Abatan 2.094.568,00€ Via Brabandt 485.087,00 € Canal Midi 1.186.117,88 € Sibelga 1.864.771,00 € -3 nouveaux lauréats : Commune de Molenbeek 383.565 € Port de Bruxelles 76.996 € Brogniez-Midi 309.299 €

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

2 demandes de paiement ont été liquidées pour un montant de 236.058,21€. De nouvelles demandes sont en cours de traitement. Le budget du projet a du être revu à la baisse en raison des importantes difficultés de mise en œuvre rencontrées.

P11-06 « Ecole des vétérinaires » - Commune d'Anderlecht

Adresse: 41-47 Rue des Vétérinaires, 1070 Anderlecht

Site internet : <u>www.anderlecht.be</u> Conventionnement : 2009

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 11.092.776,00 Montant FEDER + RBC : EUR 3.936.000,00

Montant liquidé : EUR 728.376,30 Montant certifié : EUR **4.262.976,30** Retard financier cumulé : EUR



PRESENTATION DU PROJET

Le projet «Espace Lumière», porté par la Commune d'Anderlecht, consiste à rénover, selon les principes de la basse énergie, le bâtiment administratif du site de l'ancienne école des vétérinaires de Cureghem, classé par les Monuments et Sites. L'espace rénové de 2.400 m² permettra d'accueillir 6 ou 7 entreprises et de mettre en location deux salles de conférence. Des animations seront également organisées au sein du bâtiment afin de le rendre accessible au « grand public » et aux riverains.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	07/09/2010	 - La procédure pour la passation du marché d'auteur de projet a été clôturée en 2010 - 8 offres ont été reçues - Bureau d'études désigné le 25/05/2010 mais annulée par l'autorité de tutelle - Bureau d'études finalement désigné le 07/09/2010 : ZONDER Architecten
Avis de la CRMS	2011	Le bureau d'architecte a élaboré un avant projet de rénovation intérieure qui a été soumis pour avis à la CRMS en Juin 2011. La CRMS a rendu son avis concernant la proposition de rénovation intérieure le 30/09/2011. Le porteur de projet a demandé le 24/10/2011 la tenue d'une réunion d'urgence pour décider de la suite du projet.
Obtention du subside complémentaire	14/06/2012	Le 14 Juin 2012 le gouvernement bruxellois a accepté la demande de subside complémentaire de la Commune ce qui permettra d'implanter les escaliers de secours sur les parcelles qui jouxtent le bâtiment.
Demande de permis	1/10/2012	Au 1/10/2012, la demande de permis de rénovation intérieure est enfin déposée. La Commune espérait obtenir celui-ci pour Septembre 2013 et adjudiquer le marché de travaux au même moment. Les travaux devraient s'achever pour fin 2014 si les délais imposés par le CSCH sont respectés.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Compte tenu de l'avis défavorable à l'avant-projet de rénovation par la CRMS, la commune enregistre un retard conséquent et le projet risque de ne plus répondre aux exigences de temporalité et de basse énergie imposées par les fonds FEDER. La Commune a accéléré les démarches suite aux différents Comités organisés par la Cellule FEDER. La Cellule a également entrepris des démarches auprès de l'AATL pour que les demandes de permis liées aux projets FEDER soient traitées prioritairement.

Un dernier écueil vient s'ajouter aux problèmes déjà listés, la direction des Monuments et Sites émets des réserves quant au projet d'escalier de secours extérieure ce qui remet en question l'entièreté du projet. Des pourparlers sont en cours entre les différents cabinets concernés ainsi que la Commune d'Anderlecht pour dénouer la situation assez rapidement.

<u>P11-07 « Espace PME Paepsem » - Société de Développement pour la Région de</u> Bruxelles-Capitale

Adresse: 21 Rue Paepsem, 1070 Anderlecht

Site internet : www.sdrb.be Conventionnement : 2009

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **7.187.400,00** Montant FEDER + RBC : EUR **5.029.087,00**

Montant liquidé : EUR 3.156.293,47 Montant certifié : EUR 693.072,00



PRESENTATION DU PROJET

A travers ce projet, la SDRB propose la mise à disposition d'espaces pour des entreprises en expansion actives dans la production de biens matériels et générateurs d'emplois. L'objectif principal du projet vise le maintien de ce type d'entreprises dans la ZIP. Le bâtiment de 6000 m² est en construction sur un terrain concédé à la SDRB par un bail emphytéotique, situé rue Paepsem 121 à 1070 Anderlecht. Il se trouve dans l'extension sud de la ZIP, qui est réservée à l'aménagement d'infrastructures à vocation économique.

Etapes du projet	Date	Commentaire (avancement au 1er trimestre 2013)
Désignation de l'auteur de projet	2009	 La procédure pour la passation du marché d'auteur de projet a été clôturée en 2009 8 offres ont été reçues
	2010	- Bureau d'études désigné fin mars 2010 : DDS & Partners – CES – B.A.E.B VK Engineering
Demande de permis	2011	Permis d'urbanisme a été introduit en juin 2011 et obtenu le 23 décembre 2011. Le permis d'environnement a été obtenu en Mars 2011.
Début des travaux	2012	La désignation de l'adjudicataire des travaux a eu lieu en octobre 2012 : Jacques DELENS
	2013	Le chantie r a débuté en mars 2013 et devrait se terminer en mars 2014

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le projet a pris un an de retard par rapport à l'échéancier de 2008. Seulement 2% des dépenses ont été justifiés. La commission de concertation de novembre 2011 n'a émis aucune remarque ni de recommandations particulières concernant la demande de permis d'urbanisme. Le Permis d'urbanisme a été octroyé le 23 décembre 2011. Le projet n'a pas été retenu dans le cadre des primes aux bâtiments énergétiquement exemplaires BATEX.

P11-08 « Pôle d'activités économiques urbaines » - CPAS de la Ville de Bruxelles

Adresse: 4a Rue Dieudonné Lefèvre, 1020 Laeken

Site internet: www.cpasbru.irisnet.be

Conventionnement : 2009 (subside complémentaire en

2010)

Rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 22.493.846,00 Montant FEDER + RBC : EUR 10.778.274,00

Montant liquidé : EUR 5.384.004,15 Montant certifié : EUR 3.817.145,60



PRESENTATION DU PROJET

Le CPAS de la Ville de Bruxelles a fait l'acquisition du bâtiment industriel « Byrrh » en 2007. Le projet de création d'un pôle d'activités économiques urbaines consiste en la rénovation et la restauration du bâtiment (10.231 m²). Les objectifs du projet contribuent à atteindre l'objectif opérationnel du groupe d'opération 1.1 en prévoyant la mise à disposition de notamment près de 5.800 m² de surfaces locatives économiques (250 à 1500 m²) permettant d'accueillir des entreprises en expansion. Les espaces prévus seront modulables. La création de ces espaces favorisera le maintien d'acteurs économiques et l'installation de nouveaux acteurs au sein de la ZIP.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Acquisition du bâtiment	26/06/2007	
Désignation de l'auteur de projet	4/08/2010	Procédure de désignation : - Décision du 4/02/2009 du Conseil : réalisation d'un concours de projets restreint avec appel à candidatures européen suivi d'une procédure négociée sans publicité - Publication au JOUE : 19/02/2009 - Décision du 30/09/2009 du Conseil : sélection des candidats - Décision du 14/10/2009 du Conseil : approbation du CSC et du règlement de concours - Décision du 16/06/2010 du Conseil : lancement de la procédure négociée avec le lauréat - Décision du 4/08/2010 du Conseil : désignation de l'auteur de projet JZH / OZON / Nicolas Créplet
Réalisation de l'étude	2010-2011	Avant-projet réalisé
Demande de permis	5/01/2012	- Introduction de la demande de permis unique le 5/01/2012. La CRMS a émis un avis conforme favorable sous réserve en date du 9/08/2012. Le 4/11/2013 des plans modifiés ont été introduits par le CPAS afin de répondre aux remarques formulées par l'administration régionale. La demande de permis est actuellement toujours en cours Introduction d'une demande de permis d'urbanisme pour la réalisation de travaux préalables le 24/02/2012. La CRMS a émis un avis conforme défavorable en date du 9/08/2012. La demande de permis a été refusée par l'administration régionale le 14/05/2013; le CPAS a introduit un recours contre ce refus.
	13/01/2012	- Introduction de la demande de permis d'environnement auprès de l'IBGE.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Lors de la réalisation de la mission d'étude, du retard par rapport au planning initial a été encouru.

Initialement, la réalisation de l'étude était prévue pour août 2011, la remise du dossier d'adjudication pour mars 2012, la délivrance du permis d'urbanisme pour octobre 2012 et le début des travaux pour fin novembre 2012.

A cause de la complexité du dossier (bâtiment partiellement classé combiné avec un rendement énergétique performant souhaité), la demande de permis unique n'a pu être introduite que début janvier 2012. Etant donné qu'en août 2012 la CRMS a émis un avis conforme favorable sous réserve pour la demande de permis unique (demande principale) et un avis conforme défavorable pour la demande de permis infrastructure (travaux préalables), la réalisation de projet encourra des retards complémentaires. En effet, le bureau d'études a dû réétudier et redessiner le projet architectural afin de fournir une réponse adéquate aux remarques de la CRMS, notamment en supprimant le parking sousterrain.

Actuellement, la délivrance du permis est prévue pour octobre 2013 et le début des travaux en janvier 2015. Le délai de travaux initialement prévu (24 mois) s'avérant trop court, la fin des travaux et la mise en service sont prévues en 2018.

P12-01 « Brussels Greenbizz » - SDRB

Adresse: Site Tivoli – 1020 Laeken

Site internet : <u>www.sdrb.be</u> Conventionnement : 2010

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 16.042.502 Montant FEDER + RBC : EUR 14.410.627 Montant liquidé : EUR 2.379.042,33 Montant certifié : EUR 1.821.698,00



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise la mise en place d'un incubateur d'entreprises à caractère environnemental dans le **domaine de l'éco-construction, des énergies renouvelables, et des éco-produits.** L'incubateur ambitionne la création de 2250 m² de bureaux, 5570 m² d'ateliers. L'objectif est d'admettre 5 projets/an et soutenir 4 à 5 entreprises/an

Quatre grands axes sont développés :

- proposer une **infrastructure d'accueil** aux porteurs de projets environnementaux dans la phase de pré-incubation donc avant leur démarrage officiel, lors de la phase d'incubation proprement dite (locaux, services communs tels que accueil, téléphonie, fax, IT) et en phase post-incubation (locaux dont hall de prototypage et de pré-production);
- proposer un **accompagnement dans la structuration des projets** : accompagnement managérial et stratégique ciblé au domaine et sensibilisation à l'approche éco-produits par un screening complet du projet et produit selon l'analyse du cycle de vie :
- permettre **l'accès à divers réseaux** liés à l'incubateur et au secteur : réseau de recherche, réseau de financement et réseau d'entrepreneurs. Tous ces réseaux sont à développer avec le projet.
- l'accès à un fonds financier spécifiquement dédicacé aux secteurs de l'environnement.

Etapes du projet	Date	Commentaires (avancement au 3ème trimestre 2013)
Début de la mission d'auteur de	juin 2012	- relevés
projet		- esquisses
		- avant-projet
Obtention du PU	Octobre	- demande de PU déposée en décembre 2012
	2013	- délivrance du PU le 8 octobre 2013
commencement des travaux	Novembre	- début du chantier à mi-novembre 2013 et achèvement des
	2013	travaux en mai-juin 2015(estimation)
Création de la SA Greenbizz	Novembre	- Signature des statuts le 25 novembre 2013
	2013	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT A L'ECHEANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le projet accuse un retard cumulé de près de deux années, suite à la décision de la SDRB de relancer la procédure de désignation de l'auteur de projet en octobre 2011 et les délais prolongés en matière d'obtention des permis d'urbanisme. Les travaux seront pratiquement engagés en 2013 et les dernières prévisions tablent sur l'achèvement des travaux au 2ème trimestre 2015.

P12-02 « Bruxelles Ecopôle » - Agence régionale pour la propreté

Adresse: 102 Rue de Birmingham et 55 Quai Demets, 1070 Anderlecht

Site internet: www.bruxelles-proprete.be

Conventionnement: 2010

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 8.582.184,14

Montant FEDER + RBC : EUR 6.736.748,21

Montant liquidé : EUR 2.239.733,00

Montant certifié : EUR 1.625.837,00

Retard financier cumulé : EUR



PRESENTATION DU PROJET

Le projet permettra d'améliorer de façon structurée la gestion économique, sociale et environnementale de la filière des déchets encombrants (encombrants 'classiques', déchets électriques et électroniques, ...) et des huiles usagées.

Au sein de cette activité on retrouvera :

- Une activité « Ressourcerie » travaillant sur les déchets encombrants de l'Agence Régionale pour la Propreté en vue du réemploi et d'un recyclage maximum des matières
- Une activité « DEEE » travaillant sur le tri-réparation de matériel informatique, mais aussi la revente de PC reconditionnés et le démantèlement de matériel non réparable
- Une activité « Eco-design » transversale pour le développement de projets sur le recyclage et la réutilisation de matériaux
- Une activité « Biocarburant » qui traitera les déchets d'huiles végétales usagées des ménages en vue de les transformer en biocarburant.

Le pôle ainsi créé a également pour vocation de susciter l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux acteurs, en créant un cadre favorable à leur développement.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Lancement du marché public	2011	Nov 2011: Lancement du marché public pour la désignation de
« auteur de projet »		l'Auteur de projet
Désignation de l'auteur de projet	2012	Le 14 Juin 2012 le gouvernement bruxellois a accepté la demande de subside complémentaire à hauteur de 2.644.114,21 EUR pour ce projet. Ledit subside complémentaire permettra de couvrir les frais de travaux et d'honoraires. L'auteur de projet a été désigné le 13 septembre 2012, il s'agit du bureau Baneton Garrino Architectes
Demande de permis	12/04/2013	
Délivrance du permis d'urbanisme	20/11/2013	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le projet a mis beaucoup de temps avant de se mettre en place à la suite de problèmes budgétaires et de questions techniques spécifiques au projet. En juin 2011, l'ABP a finalisé l'acquisition du bâtiment pour un montant de 1 600 000 € et a transmis tous les documents y afférents pour être cofinancé. Actuellement, le porteur a obtenu le permis et travaille parallèlement à la publication du CSCH des travaux qui est prévue pour décembre 2013. L'ABP a pour objectif d'adjudiquer le marché des travaux pour janvier 2014 afin que les travaux puissent commencer début 2014.

P12-03 « Centre d'excellence construction durable » - CSTC / WTCB

Adresse définitive : 198 Rue de Molenbeek, 1020 Laeken Adresse provisoire : bd Poincaré 79, 1060 Saint-Gilles

Site internet : <u>www.cstc.be</u> Conventionnement : 2008

Construction et équipement d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.120.000,00 Montant FEDER + RBC : EUR 1.120.000,00

Montant liquidé : EUR 300.464,00 Montant certifié : EUR 132.463,54

PRESENTATION DU PROJET

Le CSTC veut renforcer ses activités et sa présence active en s'intégrant dans l'incubateur GreenBizz.

Le centre de compétence est novateur de par l'installation de plusieurs activités :

- la nouvelle activité Technology Watch "Technologie du bâtiment et construction urbaine durable" ;
- le nouveau laboratoire « Santé et intérieur » ;
- l'extension du service technologique "Construction Eco et développement durable dans la Région bruxelloise";
- le laboratoire "Rénovation durable".

Le CSTC est une référence nationale en matière de recherche dans les nouvelles techniques de construction. L'installation d'un acteur aussi important au sein même de l'incubateur GreenBizz s'avère être une véritable valeur ajoutée. Cet axe prioritaire d'intervention vise en effet la mise en place d'un véritable projet intégré d'un point de vue sectoriel mais aussi d'un point de vue géographique, traduit par la recherche d'interaction et d'échange dans un contexte de travail au sein d'un réseau. Le FEDER peut servir de levier dans la phase de lancement de cette plateforme en rassemblant les acteurs les plus importants sous le même dénominateur.

Les publics-cibles de ce projet seront des chercheurs, des entreprises, des architectes, des bureaux d'études mais aussi l'autorité régionale qui peut tirer profit de l'expertise et des services offerts pour des projets particuliers.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Equipement :		En cours – déjà réalisé partiellement au fur et à mesure
préparation des marchésréalisation des dépenses	4 ^e trim. 2008 2 ^e trim. 2009	
Mise en service : - organisation de réunions, séminaires,	4 ^e trim. 2008	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE En attendant la réalisation du projet « Brussels Greenbizz » de la SDRB qui hébergera le présent projet, l'acquisition de matériel et sa mise en œuvre ont été retardées. Le conventionnement et l'augmentation du subside octroyé au projet « Brussels Greenbizz » en 2010, ont permis de faire avancer le projet du CSTC et les commandes de matériel. Cependant, la majorité des dépenses ne pourront être réalisées que quand le projet pourra s'héberger dans le bâtiment du projet « Brussels Greenbizz ».

Entre-temps, les activités du CSTC et les dépenses réalisées dans le cadre du projet concernent surtout <u>l'organisation de réunions et de séminaires</u> concernant la construction durable, l'efficience énergétique, l'innovation et la santé. Ces activités ont lieu à un endroit provisoire qui a été équipé et aménagé. En 2012, 85 événements ont été organisés pour environ 1460 participants, notamment des architectes, des entrepreneurs, des producteurs de matériaux et des chercheurs scientifiques. Les activités ont continuées en 2013.

Les activités organisées permettent notamment au secteur de la construction d'apprendre à connaitre et maitriser les derniers développements en matière d'efficience énergétique, ainsi que des échanges de connaissance et de besoins.

En outre, afin de pouvoir préparer et entamer les activités de recherche, de l'<u>équipement</u> a déjà été acheté et est utilisé dans des laboratoires à un endroit provisoire et sur des chantiers. Il s'agit notamment de l'achat d'appareils de mesure mobiles p.ex. de revêtements métalliques, de pertes énergétiques, de liquides, de la qualité d'air et de matières volatiles. A terme, cet équipement sera déménagé aux laboratoires aménagés dans le bâtiment « Brussels Greenbizz ».

En 2012, 3,6 ETP travaillaient dans le cadre du projet.

P12-04 « Plan Stratégique » (Brussels Sustainable Economy) - Bruxelles Environnement

Site internet:

www.bruxellesenvironnement.be www.abe-bao.be www.groupeone.be

Conventionnement: 2008

Montant total du projet : EUR **2527432,00** Montant FEDER + RBC : EUR **2.181.338,00**

Montant liquidé : 1.879.402,30 EUR Montant certifié : 1.501.741,93 EUR Retard financier cumulé : 460.596,07 EUR



PRESENTATION DU PROJET

Ce projet, baptisé Brussels Sustainable Economy, vise la mise en place d'un plan stratégique de développement de filières économiques dans le domaine de l'environnement dans la Zone d'intervention prioritaire.

Il associe Bruxelles Environnement (coordonnateur du projet), l'Agence bruxelloise pour l'entreprise et Groupe One ASBL et travaille sur :

- une étude coordonnée du potentiel des filières dans la ZIP visant :
 - 1. Identification des filières et sous-filières créatrices d'emploi et favorables à l'environnement
 - 2. Acquisition d'une vision claire des outils existants et de leur optimalisation en minimisant les obstacles
 - 3. Proposition d'outils spécifiques complétant l'existant
 - 4. Identification des acteurs majeurs qui pourraient s'engager dans la démarche
 - 5. Mise en place des conditions favorables au développement d'une industrie de production adaptée à la ville et centrée sur une approche développement durable
 - 6. Mise en place de partenariats avec des opérateurs qualifiés dans le domaine de la formation, de l'animation économique et de la guidance technologique 7. Inventorisation des obstacles au bon développement des initiatives et conditions de réussite 8. Diffusion de ces connaissances, sensibilisation et orientation des différents publics.

Cette étude a suivi le calendrier suivant :

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation du bureau responsable de l'étude des filières	12/2008	 - La procédure pour la passation du marché d'auteur de projet a été clôturée en 2008 - 5 offres ont été reçues - Bureau d'études désigné fin décembre 2008 : Nelson Inspires
Étude des filières	Achevé	6 filières étudiées
Animation des filières		Depuis 2009

Compte tenu de l'utilité supposée d'approfondir certaines sous-filières porteuses (citernes d'eau de pluie, récupération des verres de machines à laver, compostage accéléré), trois études complémentaires spécifiques ont été lancées au cours du 1^{er} trimestre 2012 pour en éclaircir le potentiel.

- l'animation économique des filières dans la ZIP :
 - Veille stratégique et benchmarking (pour disposer d'une expertise actualisée et pouvoir l'utiliser auprès des (candidats le cas échéant) entrepreneurs)
 - o Veille technologique
 - Veille de marchés
 - o Nom et logo du projet
 - Site web

Animation économique (méthodologie d'animation, mapping pour l'accompagnement, accompagnement des entrepreneurs vers le durable, présence et présentations dans divers salons et événements, mise en réseaux d'acteurs, animation « créer des métiers verts », clustering, Centre de référence construction/écoconstruction, Greenbizz, outil de guidance stratégique pour le monde des entreprises, Etude sur les métiers de la construction durable, appel d'offre pour un coordinateur construction durable).

Cette mise en œuvre du plan suit désormais sept axes stratégiques, visant à dynamiser chacune des étapes du cycle de développement d'une entreprise :

- 1. avoir une idée/innover : sur 2012, les partenaires du projet ont notamment défini les besoins et attentes en matière de veille stratégique notamment en lien avec l'Alliance Emploi-Environnement, ou encore participé à diverses actions de rencontre et de sensibilisation à l'occasion d'événements.
- 2. accéder au marché: sur 2012, l'ABE a notamment assuré l'accompagnement de deux spin-offs, organisé la première édition de l'appel à projets BSE Academy (coaching entrepreneurial de six mois), accompagné 17 porteurs de projets technologiques et réalisé un screening des sites de veille marchés. Groupe One a offert un soutien en termes de recherche de partenaires et de financement, analyse de business plan, accompagnement dans le cadre d'Open Soon, communication, veille technologique, contacts avec des experts de filières.
- 3. organiser la production : ces actions sont liés à l'implication des partenaires dans la réalisation de projets liés au développement de filières économiques mais non financés par le projet en tant que tel (centrale photovoltaïque, Ecopole et Greenbizz).
- 4. se faire connaître : aucune action sur 2012.
- 5. se développer : sur 2012, l'ABE a réalisé la publicité d'entreprises des sous-filières identifiées comme prioritaires et employant du personnel peu qualifié et organisé la visite d'un incubateur d'entreprises environnementales en Allemagne (UTG)
- 6. recruter : sur 2012, des actions liées au réseau d'égouttage ont été entamées, mais dans le cadre de l'Alliance qui a intégralement repris la thématique.
- 7. actions transversales de support : diverses actions transversales ont été menées sur 2012, notamment la mise à jour du système de reporting, l'actualisation de la base de données des entreprises vertes, diverses actions transversales de communication et le passage de l'action de transition économique vers un projet retenu dans le cadre du Programme INTERREG IVB ENO.

Initialement prévu pour s'achever en 2013, le projet bénéficie néanmoins d'un complément de subside permettant à deux des trois opérateurs – l'ABE et Groupe One – de poursuivre au-delà leurs actions de dynamisation des entreprises inscrites dans les axes.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE Le marché conjoint pour l'étude a été attribué fin 2008. Le marché a enregistré du retard en raison :

- de la nécessité de placer l'étude en « standby » pendant plusieurs semaines, le temps d'opérer des mises au point nécessaires avec le consultant,
- de la complexité de la matière, en particulier pour un bureau d'étude principal non spécialisé dans les matières environnementales.
- du choix de miser sur la participation et de la sollicitation des acteurs de terrains à chaque étape de l'étude (ce qui demande beaucoup plus de temps d'interviews, de relecture et de validation).

Le calcul du retard de financement du projet exposé ne tient pas encore compte de certaines dépenses déjà réalisées mais pas encore présentées à l'autorité de certification (en cours de traitement).

<u>P12-05 « EMOVO: multidisciplinair onderzoeks- en vormingscentrum rond energie - en milieutechnologieën » - Erasmushogeschool Brussel / Vrije Universiteit Brussel </u>

Adresse: 170 Quai de l'industrie, 1070 Anderlecht

Site internet : www.emovo.be
Conventionnement : 2009
Equipement d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 950.000,00 Montant FEDER + RBC : EUR 475.000,00

Montant liquidé : EUR 359.585,55 Montant certifié : EUR 624.671,10



PRESENTATION DU PROJET

Le projet EMOVO prévoit la création d'un centre de recherches multidisciplinaires et de formation dans les domaines des technologies de l'énergie et de l'environnement dans un **objectif de développement urbain durable**. Les chercheurs de l'Erasmushogeschool Brussel et de la Vrije Universiteit Brussel mettent l'accent sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments, sur la mobilité urbaine durable, sur le développement de matériaux composites et sur la mesure des nuisances sonores en milieu urbain.

5 laboratoires sont équipés :

- 1) Stockage de l'énergie électrique (batteries) ;
- 2) Eoliennes urbaines;
- 3) Utilisation rationnelle de l'énergie ;
- 4) Réseau de mesure du bruit :
- 5) Vélos électriques et véhicules électriques légers.

Le premier laboratoire équipé et mis en service est le laboratoire de stockage de l'énergie électrique (batteries). Ce laboratoire a été équipé en 2010 et est opérationnel depuis fin 2010. Des études comparatives de systèmes de stockage d'énergie rechargeable (p.ex. des batteries) y sont réalisées afin d'analyser quelle type de batterie convient le mieux à quel type d'application. A cette fin, dans le laboratoire des batteries sont perpétuellement chargées et déchargées afin d'analyser comment ces batteries vieillissent et quelle est leur durée de vie. Les tests sont notamment consacrés à l'utilisation pour des voitures électriques.

Les laboratoires « éoliennes urbaines », « utilisation rationnelle de l'énergie » et « réseau de mesure du bruit » sont en cours d'équipement. La première turbine éolienne a été installée en 2012. Des activités de recherche ont cependant déjà été menées.

En 2012, quatorze chercheurs étaient affectés au projet. Dix projets de recherche et huit projets de service étaient en cours de réalisation. Les résultats des activités de recherche ont fait l'objet de 24 publications scientifiques.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Labo stockage de l'énergie électrique (batteries) : - Equipement	2010	
 Mise en service 	4 ^e trim. 2010	Inauguration le 14 décembre 2010
Labo éoliennes urbaines : - Equipement - Mise en service	1 ^{ier} trim. 2010 2010	En cours de réalisation Déjà opérationnel, même si l'équipement n'est pas encore finalisé
Labo utilisation rationnelle de l'énergie :		

EquipementMise en service	1 ^{ier} trim. 2010 2010	En cours de réalisation Déjà opérationnel, même si l'équipement n'est pas encore finalisé
Labo réseau de mesure du bruit : - Equipement - Mise en service	1 ^{ier} trim. 2011 2012	En cours de réalisation Déjà opérationnel, même si l'équipement n'est pas encore finalisé

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'échéancier du dossier de candidature prévoyait la réalisation des investissements en 2009 et 2010. Tous les laboratoires seraient opérationnels à partir de 2011.

Finalement en 2009, seuls le conventionnement et la préparation des investissements et du projet ont eu lieu. Pour des raisons administratives au sein des partenaires, les premières dépenses n'ont été réalisées que lors du 1^{ier} trimestre 2010.

Seul le laboratoire « batteries » est entièrement équipé et opérationnel. Les autres laboratoires sont toujours en cours d'équipement. A l'exception du laboratoire « vélos électriques et véhicules légers », qui a encouru un retard important, ils sont cependant tous déjà opérationnels. Les activités de recherche du laboratoire « vélos électriques et véhicules légers » seront intégrés dans le laboratoire « stockage de l'énergie électrique » ; le volet formation dans un projet de recherche sur l'équipement de chargement résidentiel. La réalisation des dernières dépenses est prévue fin 2013 – début 2014.

P21-01 « Voedingshal met daktuin » (Agro – Parc – Abatan) - ABATTOIR SA

Adresse: 24 Rue Ropsy Chaudron, 1070 Anderlecht Site internet: www.abatan.be et www.abatan2020.be Conventionnement: 2008 (subsides complémentaires en

2010 et 2012)

Construction d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 20.404.614,00 Montant FEDER + RBC : EUR 7.479.067,00

Montant liquidé : EUR 2.101.850,39 Montant certifié : EUR 1.195.329,00



PRESENTATION DU PROJET

Le projet a comme objectif d'augmenter l'attractivité du site des abattoirs de Cureghem et d'y développer les activités économiques en encourageant l'établissement des marchands ambulants du week-end via la construction d'espaces commerciaux et d'un marché couvert.

Le projet prévoit la construction d'une halle alimentaire (8.798 m²) pour des marchands de légumes et de fruits et de viande, la réalisation d'une ferme urbaine (4.098 m²) et d'un restaurant sur la toiture du bâtiment, ainsi que l'aménagement des espaces extérieures.

Le projet répond aux besoins des marchands ambulants tout en ayant de nombreux avantages pour les autres publics-cibles tels que les marchands, les clients, les visiteurs et les habitants. Le volet de ferme urbaine permettra la réalisation d'un lien direct entre la production de produits alimentaires (la ferme), leur vente (par les marchands de la halle alimentaire) et leur consommation (dans le restaurant).

Etapes du projet	Date	Commentaires
Masterplan Abatan 2020	2009	16/03/2009 : contrat avec GuT-T et Back2Basik
		Décembre 2011 : approbation de la version modifiée
Assainissement du sol :	4/07/2011	Introduction du dossier
Dossier Greenfields	Fin 2011	Acceptation du dossier
Désignation de l'auteur de projet	8/04/2010	Signature de la convention avec ORG
Bâtiments chée de Mons 199-201:		
- acquisition	8/02+29/3/2011	Actes notariés
- démolition	2 ^e trim. 2011	Démolition des 2 bâtiments
Demande de permis	28/06/2011	Introduction de la demande de permis unique
	28/01/2013	Délivrance du permis unique
	28/08/2013	Délivrance du permis unique modifié
Travaux préalables	Septembre –	Réalisation des travaux préalables
(assainissement du sol, travaux de	octobre 2013	
démolition et de terrassement)		
Travaux de construction	Novembre	Désignation de l'entrepreneur (SA Delens)
	2013	Début des travaux de construction

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE Le projet a été retardé par la réalisation d'un master plan sur l'ensemble du site (allant au-delà du projet FEDER) et par l'introduction chez la SDRB d'un projet (non retenu) de réalisation de logements. De plus, suite à des évolutions du projet qui ont eu lieu, la demande de permis introduite a déjà été modifiée et, suite à l'octroi du permis, une demande de modification du permis a été introduite début 2013.

La fin des travaux est actuellement prévue en mars 2015 ; la mise en service de l'infrastructure en 2015

Vu l'évolution du projet, deux montants de subside complémentaires ont été octroyés, notamment pour le volet de ferme urbaine.

P21-02 « MAD Brussels » (Centre Mode Design Brussels) – Ville de Bruxelles

Adresse: 10 Place du Nouveau Marché aux Grains, 1000

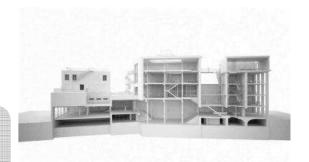
Bruxelles

Site internet: www.madbrussels.be

Conventionnement : 2010 Rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **7.005.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **3.500.000,00**

Montant liquidé : EUR 2.347.946,05 Montant certifié : EUR 1.946.74,29



PRESENTATION DU PROJET

Ce projet vise la création d'un lieu de référence bruxellois, à dimension régionale, nationale et internationale, pour les professionnels de la mode et du design. Les activités développées dans le centre sont la formation, l'information, la promotion et la diffusion, l'accompagnement à la création et au développement des entreprises de la mode et du design, et le développement d'un pôle culturel et touristique autour de ces secteurs.

Le « MAD Brussels » encadre, accueille et conseille les entreprises dans leurs démarches. Il contribue à améliorer l'attractivité et l'image de la ZIP, augmente la visibilité de la Région, avec probablement un impact national et même international.

Le « MAD Brussels » s'engage à être un acteur actif dans la création d'entreprises ainsi qu'un partenaire actif dans la recherche et la création d'emplois pour les habitants de la ZIP.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Acquisition du bâtiment	25/11/2009	Acte notarié
Constitution de l'asbl CBMD	10/11/2010	Centre Bruxellois de la Mode et du Design
Désignation de l'auteur de projet	16/02/2012	début 2011 : publication du cahier spécial des charges ;
		7/03/2011 : dépôt des candidatures (37 candidats) ;
		23/06/2011 : sélection de 5 candidats ;
		5/10/2011 : réception des offres ;
		16/02/2012 : approbation de la désignation
Permis d'urbanisme	20/12/2012	Demande déposée le 20 décembre 2012. Suite à la demande de l'administration régionale, des plans modifiés ont été
		introduits.
	Fin 2013	Le permis a été délivré fin 2013.
Travaux de rénovation		30/09/2013 : publication du cahier spécial des charges
		6/11/2013 : introduction des offres
		Janvier 2014 : commande des travaux

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'échéancier du dossier de candidature prévoyait l'acquisition du bâtiment en 2008 et la réalisation des travaux en 2009 et 2010. La mise en service était prévue en 2010.

Ce planning n'a pu être respecté à cause du temps nécessaire pour la recherche d'un (nouveau) bâtiment et pour des raisons organisationnelles (redéfinition des rôles des partenaires) et financières (recherche de financements). Finalement le bâtiment n'a été acquis qu'en 2009 (retard d'un an) et le projet n'a pu être conventionné qu'en 2010.

La fin des travaux est actuellement prévue en décembre 2015 ; la mise en service en 2016.

L'asbl Centre de la Mode et du Design Bruxelles a cependant déjà été créée en décembre 2010 et elle a entamé ces activités à un endroit provisoire. En 2012 et 2013, elle a notamment accompagné plusieurs designers et créateurs bruxellois de leur sortie de l'école à leur internationalisation. Dans ce cadre, des partenariats avec différents acteurs locaux et internationaux ont été mis en place (Actiris, le GEL du Centre d'entreprises Dansaert, ...). De plus, en attendant le démarrage du chantier de travaux, l'asbl a organisé

plusieurs événements et expositions personnes travaillent dans le cadre du	dans projet.	le	bâtiment	sis	place	du	Nouveau	Marché	aux	Grains.	10

P21-06 « Marketing urbain » - ADT ASBL

Adresse: Toute la ZIP

Site internet : www.adt-ato.be Conventionnement : 2008

Montant total du projet : EUR 3.226.660,00 Montant FEDER + RBC : EUR 3.226.660,00

Montant liquidé : 2.541.621,64 EUR Montant certifié : 1.723.435,61 EUR

Retard financier cumulé (au 31/12/2012): EUR 824.881,47

PRESENTATION DU PROJET

Le projet de marketing urbain est destiné à refléter les mouvements et mutations de la zone et à les structurer. Il s'agit d'en dégager une vision d'ensemble afin d'attirer les visiteurs et les investisseurs tout en amenant les habitants à s'approprier cette vision. Ce projet réunira une série d'acteurs institutionnels et privés autour d'une ambition commune. L'objectif final est l'émergence d'une identité de la ZIP et la précision, restauration et valorisation de l'image de celle-ci pour ses habitants, les usagers et les investisseurs actuels et/ou potentiels. Le projet de marketing urbain répond à un vrai besoin concernant l'image de la ZIP. Il permettra de coordonner les actions et de valoriser les investissements faits.

Une des missions du projet est aussi d'inscrire cette stratégie territoriale (en émettant des recommandations pour améliorer l'intervention commune des acteurs publics sur la ZIP) et prospective dans un cadre de promotion globale des atouts de Bruxelles (futur Plan de développement international de Bruxelles–PDI).

Activités déployées :

- 1. Étude identitaire et stratégie de communication et d'image de la ZIP
- 2. Actions de communication :
 - a. Parcours photos Fotos Kanal « Je suis le plus beau du quartier »
 - b. Fotos Kanal livre « Je suis le plus beau du quartier »
 - c. Marché pour l'élaboration de reportages vidéo
- 3. Site internet de promotion de la ZIP
 - a. Lancement du marché et développement du site
 - b. Sélection d'un stagiaire pour l'alimentation du site
- 4. Coopération avec Boost your talent
- 5. Rencontres d'acteurs, colloques et visites
- 6. Animation de la plateforme de marketing urbain (associant les acteurs publics de la ZIP)
- 7. Réflexion prospective sur l'intervention commune des acteurs publics dans la Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)

Sur 2012, l'ADT a défini un plan d'action en termes de stratégie d'image et de communication, mis en place des groupes de travail avec les partenaires de la programmation pour développer des outils et actions. L'acquisition effective de la stratégie s'est par ailleurs vue renforcée par l'envoi d'un manuel opérationnel aux partenaires, et aux chargés de communications des Ministres et acteurs publics, ainsi que par plusieurs présentations de la stratégie de communication.

Au niveau opérationnel, le site internet BRU+, convenablement référencé, continue sa progression en termes de visites et de contenu (vidéos, etc.).

Depuis le début de l'année 2013, l'ADT s'est concentrée sur la réalisation de différents éléments de mise en œuvre (concept de graphisme global, brochure, timelapse...) de la stratégie de communication, sur un travail de présentation de la stratégie et autour de la préparation et participation au salon MIPIM qui aura favorisé le networking avec des investisseurs et médias, permis la distribution et l'envoi d'outils produits par le projets (dont la brochure spécifique destinée aux investisseurs).

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE Les dépenses de l'opérateur dans le cadre de ce projet sont, à ce jour, limitées par rapport à la convention initiale qui prévoyait 1.677.840 EUR en financement 2008 à 2010 de la part du FEDER et de la Région. Le retard s'explique en partie par le décalage dans le temps de l'étude identitaire de la ZIP.

Une seconde étude, relative à une réflexion prospective autour de la ZIP, a été initiée depuis le mois d'octobre 2011 et différentes actions de communication (parcours photos...) ont également été entreprises.

L'évaluation du retard financier ne tient par ailleurs pas compte de certaines dépenses introduites depuis 2013 et de l'étalement dans le temps de certaines actions du projet.

P21-07 « Pôle d'innovation commerciale » - Atrium ASBL

Adresse: Toute la ZIP

Site internet : www.opensoon.be Conventionnement : 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 3.250.000 Montant FEDER + RBC : EUR 3.250.000

Montant liquidé : EUR 775.139,00 Montant certifié : EUR 287.639,00

Retard financier cumulé: EUR 2.372.818,38



Pour stimuler l'ouverture de commerces innovants et de qualité, faire de Bruxelles une capitale de shopping attractive et encourager les Bruxellois à se lancer comme indépendant, Atrium a mis sur pied OpenSoon, un appel à projets qui permet de financer l'ouverture de commerces aux concepts originaux.

Open Soon est projet ambitieux et innovant qui renforce l'attractivité et soutient la revitalisation d'artères commerçantes de la ZIP en les transformant en pôles d'innovation commerciale. Atrium propose dans ce cadre trois dispositifs à destination des commerçants et propriétaires de cellules commerciales à rénover :

- 1. la rénovation complète de cellules commerciales inoccupées
- 2. la rénovation partielle de cellules commerciales inoccupées
- 3. la rénovation groupée de devantures, façades et enseignes

Atrium ambitionne dès le départ de créer 140 emplois, de financer la création de 120 commerces et la rénovation de 140 autres.

Un jury de professionnels sélectionne les concepts commerciaux qui peuvent bénéficier du soutien d'Atrium. Ce jury se réunit tous les mois pour analyser les candidatures et les sélectionner selon 5 critères : la réponse aux besoins de la zone, leur inventivité, la qualité de leur concept, le financement et la viabilité du projet et enfin leur audace et originalité.

A titre d'exemple, le jury a sélectionné un "concept store" de cuisine, un vendeur d'épices, un salon de beauté brésilien, une galerie d'arts avec ateliers, une bijouterie contemporaine, un maroquinier, une salle de sport, une boutique de robes, un bar à thés, un restaurant africain, des cours de cuisine, etc. Depuis le début du projet, près de 200 candidats commerçants ont montré de l'intérêt pour le projet et se sont présentés devant un jury « Open Soon » et plus de 100 ont été sélectionnés par onze jurys.

Etant donné les maladies d'enfance inhérentes à tout projet innovant, les réalisations sur le terrain se concrétisent plus lentement que prévu. A ce jour, 23 cellules ont été rénovées et 5 sont en projet. Dans ces 23 projets cellules remises sur le marché, 13 commerçants ont déjà pris possession des lieux et sont en activités (activités 1 et 2).

Dans le cadre de l'activité 3, cinq études ont été lancées afin de définir des stratégies d'aménagement d'enseignes pour les devantures de commerces présentes dans pôles rue de Flandres, rue de Fiennes, rue de Laeken, Place de la Duchesse de Brabant et rue de Mons. Un guide général pour l'amélioration de l'image des commerces a également été rédigé sur base des ces expériences. A ce jour, 4 devantures ont été embellies et 14 sont en chantier.

Etant donné le succès et la notoriété grandissante du projet, Atrium a décidé d'étendre avec -des fonds régionaux - son action sur l'ensemble du territoire régional et d'augmenter la fréquence des jurys.

P22-01 « Crèche du quartier Gaucheret « Etoile du Nord » - Commune de Schaerbeek

Adresse: 77 Rue Rogier, 1030 Bruxelles Site internet: www.schaerbeek.irisnet.be

Conventionnement: 2009 **Construction** d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **2.738.231,00** Montant FEDER + RBC : EUR **1.888.846,00**

Montant liquidé : 1.794.404,00 EUR Montant certifié : 2.674.093,00

Retard financier cumulé (au 31/12/2012) : 0 EUR



PRESENTATION DU PROJET

Inauguré en décembre 2011, le projet aura permis d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance dans le quartier Gaucheret en créant 46 places d'accueil. Le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Commune de Schaerbeek est inférieur à 20% et, suivant les données communales, 600 demandes étaient avant cela sur les listes d'attente centralisées des crèches de Schaerbeek. En outre, le quartier Gaucheret est particulièrement pauvre en places d'accueil.

Le projet permet de faciliter l'accès des habitants de la ZIP à l'emploi ou à la formation-insertion. Une attention particulière sera portée aux enfants des actifs de la ZIP et aux habitants participant aux mesures de formation-insertion.

La Commune a chargé l'ASBL « Crèches de Schaerbeek » de l'exploitation de la crèche. L'association gère et organise actuellement 7 crèches communales reconnues par l'ONE (actuellement 270 lits.)
La construction a fait l'objet d'un concours d'architecture et la Commune est parvenue à ce que le bâtiment réponde au standard « passif » en termes de consommation énergétique. La mise en œuvre du projet a abouti à la création d'environ 10 équivalents temps plein.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	18/02/2010	Accord tutelle sur la désignation
Délivrance du permis	01/03/2010	
d'urbanisme		
Désignation de l'adjudicataire	18/02/2010	Accord tutelle sur la désignation
Début des travaux	30/08/2010	
Fin des travaux	12/2011	
Inauguration et exploitation	12/2011	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE Le démarrage du chantier ayant pris du retard (en partie en raison d'une modification liée au renforcement de la PEB), les dépenses prévues sur 2009 et 2010 ont été postposées à 2010 et 2011. La fin du chantier est cependant effective. Le rapport final du projet devrait être transmis par l'opérateur dans les prochaines semaines.

P22-03 « Crèche Lily » - Commune de Saint-Gilles

Adresse: 201 Rue Théodore Verhaegen, 1060 Saint-

Gilles

Site internet: www.stgilles.irisnet.be

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.008.821,00 Montant FEDER + RBC : EUR 611.111,00

Montant liquidé : EUR 580.555,45 Montant certifié : EUR 1.008.821,00 Retard financier cumulé : EUR 0



Le projet consiste en l'acquisition d'un ancien entrepôt désaffecté en vue de sa transformation en une crèche basse énergie. Achevé et en utilisation depuis juin 2012, il a permis d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance dans la Commune en créant 24 places d'accueil.

La crèche Lily facilite l'accès des habitants de la ZIP à l'emploi ou à la formation-insertion. En effet, le lieu d'implantation de la crèche se situe dans une zone où il existe un grand nombre de familles monoparentales. Ce projet



s'inscrit dans une multitude d'initiatives communales visant à permettre au plus grand nombre d'accéder au marché de l'emploi comme la maison de l'emploi, un nouveau centre de formation ou encore le guichet d'économie locale. De plus, la réhabilitation de bâtiments et de terrains laissés à l'abandon a augmenté l'attractivité de la zone.

En matière de création d'emplois, la crèche est à l'origine de la création de **cinq emplois directs** dont certains sont mis à disposition par le CPAS. Au niveau de l'égalité des changes, le projet s'inscrit dans une logique d'économie et d'**innovation sociale** par la mise à disposition par le CPAS qui met 4 personnes à disposition en vue de les former et les insérer sur le marché du travail. Un plan d'accueil est également prévu suite à la convention avec le CPAS puisqu'un tiers des enfants vient d'une famille bénéficiant d'allocations du CPAS.

Etapes du projet	Date
Achat de l'entrepôt désaffecté	2007
Désignation de l'auteur de projet, le bureau d'architectes Atelier 229.	2008
Délivrance du permis d'urbanisme	mars 2010
Désignation de l'adjudicataire	décembre 2010
Démarrage des travaux	mars 2011
Fin des travaux et inauguration	mai 2012
Accueil des premiers enfants	juin 2012

P22-04 « Elmer in de Stad » - Elmer vzw

Adresse: 15-15a Rue Terre-Neuve, 1000 Bruxelles

Site internet: www.elmer.be

Conventionnement : 2008 (subside complémentaire en 2010)

Rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.002.225,00 Montant FEDER + RBC : EUR 232.225,00

Montant liquidé : EUR 232.325,00 Montant certifié : EUR 1.002.225,00



PRESENTATION DU PROJET

Le projet prévoit la transformation de la maison de concierge du centre de formation "Huis van het Nederlands" dans la rue Terre Neuve. Il a comme objectif l'insertion ou la réinsertion d'un public fragilisé venant en grande partie de la ZIP.

Le projet a permis la création de **28 places d'accueil** à partir de janvier 2009. En 2012, 70 enfants différents ont été accueillis, dont 59 issus de la ZIP. Le taux d'occupation s'élevait à 88,7%.

44% des parents avaient besoin d'une place d'accueil pour ses enfants afin de pouvoir suivre des formations, 40 % pour leur travail et les 16% restants pour diverses raisons socio-pédagogiques.

L'asbl Elmer essaie de suivre les parents pendant tout leur trajet (formations suivies, remise à l'emploi) et de continuer à accueillir leurs enfants.

L'ASBL Elmer a engagé 12 personnes, dont 4 personnes issues de la ZIP, pour ce nouveau projet. De cette équipe, 3 personnes suivent un parcours de formation qualifiant.

Il s'agit de la quatrième implantation de l'ASBL ELMER qui gère déjà trois sites à Schaerbeek, Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	2007	Atelier des Architectes Associés
Délivrance du permis d'urbanisme	17/10/2007	
Désignation de l'adjudicataire des travaux	15/01/2008	Adjudication publique (publication belge) Introduction offres pour le 15/10/2007 Analyse des offres : 18/10/2007 Commande des travaux chez WOCON : 15/01/2008
Début des travaux	18/02/2008	
Réception provisoire	9/02/2009	
Mise en service	12/01/2009	25/06/2010 inauguration officielle Kind&Gezin : Agréation de 2 ans (2009) prolongée de 5 ans (à partir du 1/01/2011).
Réception définitive	26/02/2010	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE La crèche est – conformément à l'échéancier du dossier de candidature – ouverte depuis janvier 2009.

P22-05 « Crèche Les Tulipes » - Commune d'Anderlecht

Adresse: 11 Chaussée de Mons, 1070 Bruxelles

Site internet : www.anderlecht.be Conventionnement : 2010 Rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **747.895,00** Montant FEDER + RBC : EUR **288.000,00**

Montant liquidé : 78.593,00 EUR Montant certifié : 110.182,00 EUR

Retard financier cumulé: 621.330,00 EUR



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance dans le quartier de Cureghem à Anderlecht en créant 30 places d'accueil. Il complète l'offre de places d'accueil dans le quartier entamée lors du contrat de quartier précédent (création de 12 places d'accueil.) Ce projet facilite l'accès des habitants de la zone au marché du travail ou à la formation. En effet, le public cible est constitué par les habitants de la zone.

La mise en œuvre du projet aboutira à la création d'environ 6 emplois directs et permettra aux jeunes parents d'être disponibles pour le marché du travail, un parcours d'insertion ou pour des formations qualifiantes.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	31/12/2010	Accord tutelle sur la désignation en attente
Demande de permis	8/07/2011	
Obtention du permis	8/07/2013	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'échéancier du projet a été fortement perturbé par l'impossibilité d'acquérir le bâtiment initialement visé (rue de Liverpool). Compte tenu du cofinancement régional escompté, la commune devait trouver une alternative dans le périmètre du contrat de quartier Lemmens. Elle a finalement opté pour une construction sur un terrain de propriété communale.

L'étude a été lancée mais s'est heurté, en outre, à une difficulté d'ordre urbanistique. La commande des travaux a été lancée en fin d'année 2011 mais le démarrage du chantier a été postposé à la résolution de ce problème. Le permis d'urbanisme finalement octroyé, la commune est actuellement en attente d'un projet de gestion de risque lié à la parcelle suite aux observations et à l'intervention de l'IBGE.

La commune, qui comptait sur un subside régional dans le cadre du contrat de quartier, devra en revanche remplacer ce cofinancement, celui-ci étant arrivé à expiration en raison des diverses difficultés administratives rencontrées.

P22-06 « Milieux d'accueil de la petite enfance « Rives Ouest » » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Adresse: 99-101 Chaussée de Gand 375 et Rue Jean-Baptiste Decock, 1080 Bruxelles

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 2.911.521,00 Montant FEDER + RBC : EUR 1.686.04179

Montant liquidé : 753.810,08 EUR Montant certifié : 1.288.699,15

Retard financier cumulé: 956.152,22 EUR

PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance dans la Commune par la création de 2 crèches, soit une francophone et une néerlandophone, et qui permettraient, ensemble, de créer 84 places d'accueil. L'implantation se fait dans un quartier identifié comme défavorisé et qui fait l'objet du contrat de quartier « Rives Ouest ».

Pour la crèche francophone (48 places), il s'agit de l'acquisition d'un terrain, de la construction d'un bâtiment et de l'aménagement d'un espace extérieur. Pour la crèche néerlandophone (36 places), il s'agit de l'acquisition et de la rénovation d'un bâtiment ainsi que d'un espace extérieur.

Ce projet permettra de faciliter l'accès des habitants de la ZIP à l'emploi ou à la formation. Une attention particulière sera portée aux enfants des actifs de la ZIP et des habitants participants à des mesures de formation.

Comme toutes les crèches sélectionnées dans le cadre de cet appel à projets, il s'intègre dans le Plan Crèches régional, un plan de **création de places d'accueil** pour les enfants de 3 à 36 mois, et complète d'autres projets qui visent le même objectif. De plus, ce projet **concerne la rénovation de bâtiments et de terrains laissés à l'abandon**. Ceci devrait avoir comme conséquences d'augmenter l'attractivité de la zone et de rendre le quartier plus vert.

En matière de création d'emplois, la Commune estime la création de 25 équivalents temps plein afin de faire fonctionner la crèche.

Etapes du projet T14	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	26/08/2009	- 12 offres incomplètes et 4 candidatures non retenues
		- 5 offres comparées
Dépôt du permis d'urbanisme	01/03/2010	
Désignation de l'adjudicataire	12/10/2011	
des travaux		
Démarrage du chantier, suivi de	15/03/2012	
chantier (dépollution, fondations,		
installation de la grue, gros		
œuvre)		

Etapes du projet T7bis	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	28/04/2010	- 4 offres
Dépôt du permis d'urbanisme	22/11/2010	
Dépôt des offres relatives aux	05/10/2011	
travaux		
Démarrage du chantier, suivi de chantier (dépollution, fondations, installation de la grue, gros œuvre)	29/02/2012	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE Le retard enregistré les premières années devrait se résorber, la fin des travaux étant prévue pour avril 2014. Les crèches seront opérationnelles en septembre 2014.

Le retard financier ne tient pas en compte d'importants paiements effectués dans le dernier trimestre 2013 par la commune.

P22-07 « Crèche Station » - Commune de Saint-Josse

Adresse: 189-193 Chaussée de Louvain, 1210

Bruxelles

Conventionnement: 2010

Acquisition et rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **2.254.622,00** Montant FEDER + RBC : EUR **1.214.580,00**

Montant liquidé : 666.640,27 EUR Montant certifié : 484.453,00

Retard financier cumulé: 1.770169,00 EUR



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance dans la Commune en créant plus de 48 places d'accueil. Ce projet facilite l'accès des habitants de la ZIP au marché du travail ou à la formation. En effet, le public cible est constitué des habitants de la zone, et plus spécifiquement des femmes et des chômeurs ayants des enfants en bas âge ou désirant en avoir et souhaitant intégrer ou réintégrer le marché du travail. Il s'agit donc d'offrir un espace d'accueil qui accompagne les familles dès la période de maternité.

Afin d'assurer l'accompagnement des jeunes parents, l'ASBL Winnie-Kot interviendra dans un premier temps dans la conception du projet pour assurer ensuite l'encadrement spécifique relatif à la parentalité et l'aide psychologique consacrée aux familles. La mission locale de Saint-Josse-ten-Noode aura également un rôle d'accompagnement des mères à la recherche de formation qualifiante. Le projet favorise donc, audelà de la création de places d'accueil de la petite enfance, l'insertion socioprofessionnelle. La Commune vise à offrir un service intégré de suivi et d'encadrement.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Acquisition 191, Chée de Louvain	29/11/2007	
Acquisition 189, Chée de Louvain	15/11/2010	
Approbation du cahier spécial des charges	07/2011	
Désignation de l'adjudicataire	04/2012	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'acquisition du n° 189 de la chaussée de Louvain s'est révélée complexe et, après la menace d'une acquisition pour cause d'utilité publique, le Collège est parvenu à une vente de gré à gré en novembre 2010.

Un marché public global pour l'étude et les travaux a été lancé en juillet 2011 et l'accord de la tutelle a été confirmé le 01/12/2011. L'adjudicataire du marché a été désigné en avril 2012 et travaille actuellement sur les fondations du bâtiment (crèche + logement).

Sauf imprévus, la commune prévoit une fin de chantier pour le début de l'année 2015.

<u>P22-08 « Centre de Technologie Avancée – Automatismes industriels » - Athénée Royal</u> Serge Creuz

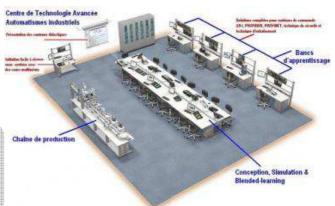
Adresse: 95-97 Rue Piers, 1080 Molenbeek Site internet: http://www.sergecreuz.be

Conventionnement: 2008 **Construction ou rénovation**

d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **957.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **478.500,00**

Montant liquidé : EUR **454.575,00** Montant certifié : EUR **819.084,00** Retard financier cumulé : EUR **0,00**



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à créer un CTA dans le secteur des « automatismes industriels » et propose l'exploitation d'une « Mini-Usine » multidisciplinaire sous forme modulaire et axée sur le profil de l'Electricien automaticien, combinant les technologies utilisées dans la production automatisée.

Il vise l'aménagement de locaux et l'acquisition de matériel de pointe de ces secteurs afin d'apporter une formation adaptée aux étudiants et aux demandeurs d'emploi ainsi que d'assurer des formations continues.

Deux filières de formation sont proposées : l'automatisme dans le secteur de l'électricien automaticien et la programmation de machines automatiques à commande numérique.

Le projet est innovant dans son approche pédagogique. Il combine différents moyens : multimédia, bases de données et un système d'apprentissage modulaire souple permettant une formation indépendante et adaptée à chaque participant.

Le porteur de projet évalue les possibilités du CTA à 1080 journées-personnes-formation par an, quand il fonctionnera à plein régime (année scolaire 2013-2014) soit un potentiel de 360 personnes formées par an. 25% des disponibilités seront réservés aux travailleurs et demandeurs d'emploi³.

Le porteur de projet, l'Athénée Royal Serge Creuz, est localisé dans le quartier Osseghem - Gare de l'Ouest.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Réception provisoire	2010	Travaux d'aménagement sont finalisés
Marché public en cours d'exécution	2011 - 2013	Achat de la mini-usine
Marché public en cours d'exécution	2012 - 2013	Achat du matériel informatique
Formations	2012 - 2013	Formation des formateurs / professeurs / et d'élèves - utilisateurs

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'inauguration a eu lieu le 7 décembre 2012. Une deuxième session de formations de formateurs par le fournisseur a eu lieu en mars et avril 2013. La totalité des équipements a été acquise. La dernière tranche du marché est en cours de réception. Des contacts sont pris avec d'autres CTA afin d'élaborer des actions promotionnelles communes. Le CTA est d'ores et déjà opérationnel et son taux de fréquentation est satisfaisant.

³ Accord de coopération	3	Accord	de	coo	péra	tio	n
------------------------------------	---	--------	----	-----	------	-----	---

_

P22-09 « Centre de Technologie Avancée - Electricité résidentielle et industrielle attaché

<u>à l'Institut des Arts et Métiers de la Ville de Bruxelles » - Institut des Arts et Métiers</u>

Adresse: 50 Boulevard de l'Abattoir, 1000 Bruxelles

Site internet : www.artsetmetiers.be

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **953.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **476.500,00**

Montant liquidé : EUR 452.675,00 Montant certifié : EUR 390.319,16

Retard financier cumulé: EUR 419.880,84



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à créer un CTA dans le secteur de « l'électricité résidentielle et industrielle ». Il consiste en l'aménagement de locaux et l'acquisition de matériel de pointe dans les secteurs de l'électricité.

Le secteur de l'électricité souffre d'une pénurie de main d'œuvre sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif. Il doit faire face à de graves carences de formation dans de multiples domaines pour lesquelles l'installation électrique demande des compétences et connaissances spécifiques : installations destinées à supporter des dispositifs de domotique, à assurer l'échange électrique de sources variées de chauffage (alimenter et réguler les échanges de température), à supporter des équipements industriels lourds et complexes (électromécanique).

Ce CTA fonctionnera en étroite collaboration avec le Centre de référence Iris Tech afin de développer une offre de formation actualisée qui soit parfaitement en phase avec le secteur.

Ce projet est à mettre en relation avec le projet CTA « Infographie et industries graphiques » présenté par l'Institut Diderot, qui se situe également sur le site des « Arts et Métiers » et le CTA « Auto-industriels » de l'Athénée Royal Serge Creuz.

Le porteur de projet évalue les possibilités du CTA à 1840 journées-personnes formation par an quand il fonctionnera à plein régime (année scolaire 2013-2014). **25% des disponibilités du CTA seront réservées aux travailleurs et demandeurs d'emploi**.

La localisation de ce CTA est dans un quartier proche du Canal et de la Gare du Midi.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'ensemble des équipements ont été acquis et sont opérationnels.

Le nombre de formations déjà dispensées et programmées pour l'année scolaire en cours est plus que satisfaisant et continue à progresser. La volonté de la Fédération Wallonie Bruxelles de rendre payant l'accès aux CTA pour tout utilisateur n'appartenant pas au réseau de l'enseignement à stoppé net la fréquentation des CTA par ces autres utilisateurs. Ce sont donc des élèves du réseau interne qui assurent la fréquentation du CTA.

Le site internet du CTA est online depuis avril 2013 : http://cta-iam.brucity.be/

Le CTA bénéficie depuis novembre 2012 d'un formateur en domotique mi-temps subventionné par la FWB, ainsi que d'un formateur temps plein pour l'électricité résidentielle. La Ville de Bruxelles a dégagé des moyens pour disposer d'un formateur en techniques du froid quelques heures par semaine. Il manque toujours un formateur pour l'électrohydraulique, mais il semble que FWB ne trouve pas de solution actuellement.

En ce qui concerne l'implantation, le CTA occupe encore des locaux provisoires, mais sous réserve d'approbation du budget de la Ville par la Tutelle des moyens sont prévus par la Ville de Bruxelles et le marché devrait être attribué pour la fin 2013.

<u>P22-10 « Centre de Technologie Avancée - Energies vertes et renouvelables » - Institut</u> Notre-Dame ASBL

Adresse: 8a Rue Jorez, 1070 Anderlecht

Site internet : www.ind1070.be Conventionnement : 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 953.000,00 Montant FEDER + RBC : EUR 476.500,00

Montant liquidé : EUR 452.675,00 Montant certifié : EUR 667.223,29

Retard financier cumulé: EUR 285.776,71



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à créer un CTA dans le secteur **des énergies vertes** et renouvelables. Il consiste en l'aménagement de locaux et l'acquisition de matériel de pointe appliquant des nouvelles technologies de récupération et de partage des énergies au sein d'une même habitation. Par ailleurs, il vise à former des techniciens spécialisés dans l'utilisation, l'installation et l'entretien d'équipements ultramodernes utilisant les énergies vertes et renouvelables, et même récupérables. Il sera complémentaire à des formations de base moins spécialisées pour des ouvriers, techniciens, et même des ingénieurs, ainsi que **pour des demandeurs d'emploi et des travailleurs actifs.**

Des mises en situation sont prévues pour que les formés puissent appréhender plus facilement leurs stages en entreprises ou soient employables directement.

Le porteur de projet évalue les possibilités du CTA à 1080 personnes formées par an. 2014), soit un potentiel de 360 journées- (année scolaire 2013- 25% des disponibilités seront réservées aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi.

Ce CTA, géré par l'Institut Notre-Dame ASBL, se situe dans le quartier de la Gare du Midi.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Etapes du projet	Date	Commentaires
Aménagements des locaux	terminé	
Equipements pédagogiques	En cours	La plupart des marchés ont été attribués, les derniers sont en
		cours

L'acquisition des équipements se finalise. Les formations commencées en 2011 se poursuivent et le taux de fréquentation du CTA est maintenant de 100%. Il a même dépassé les prévisions estimées. Le CTA a été inauguré le 30 novembre 2011. La promotion du CTA est assurée dans les écoles et les centres de formation. Un catalogue commun et harmonisé de formations est en cours d'élaboration en partenariat avec 3 autres CTA, le tout coordonné par Bruxelles-Formation. Un autre catalogue par secteur a été élaboré par la Fédération Wallonie Bruxelles.

P22-11 « Centre de Technologie Avancée – Infographie et Industries graphiques » -

Institut Diderot

Adresse: 50 Boulevard de l'Abattoir, 1000 Bruxelles

Site internet : www.diderot.be
Conventionnement : 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **2.478.000,00** Montant FEDER + RBC : EUR **476.500,00**

Montant liquidé : EUR **452.675,00** Montant certifié : EUR **2.238.900,00** Retard financier cumulé : EUR **0,00**



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à créer un CTA dans le secteur de **l'infographie et des industries graphiques**. Il consiste en l'aménagement de locaux et l'acquisition de matériel de pointe.

Le CTA « Infographie et Industrie graphiques » permettra d'assurer des formations pointues couvrant l'ensemble des technologies en œuvre à tous les niveaux de la chaîne graphique. Les besoins en formations ciblées et qualifiantes sont en augmentation dans ce secteur qui connaît des mutations technologiques importantes.

Le porteur de projet évalue les possibilités du CTA à 1245 journées-personnes formation par an, quand il fonctionnera à plein régime (année scolaire 2013-2014). **25% des disponibilités seront réservées aux travailleurs et demandeurs d'emploi.**

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les travaux d'aménagement sont complètement terminés.

La presse offset 4 couleurs est fonctionnelle, et plusieurs machines ont été mises à disposition par Bruxelles Formation, partenaire du projet. Une convention de mutualisation des équipements techniques d'industries graphiques a été signée entre Bruxelles-Formation et la Ville de Bruxelles, ce qui permet au CTA de mettre à disposition un matériel performant plus étendu que le seul matériel subsidié.

Dans le domaine de l'infographie, la totalité des équipements sont acquis et quasiment tous sont opérationnels.

Le nombre de formations programmées pour 2013-2014, déjà plus que satisfaisant, ne cesse de progresser. La demande est telle en infographie et multimédia que des recherches de subventions complémentaires sont en cours pour augmenter les équipements.

Le CTA dispose d'une formatrice mi-temps subventionnée dans le domaine de l'infographie et du multimédia, et d'un formateur mi-temps subventionné pour l'industrie graphique. Un formateur spécialisé en motion capture est mis à disposition du CTA (en 1/10^{ème} de charge) par la Haute Ecole Francisco Ferrer.

Le CTA a été inauguré le 25 juin 2012. Un plan de communication devrait aboutir avant fin juin 2013.

Un catalogue de formations a été rédigé et le site internet du CTA est en ligne depuis le mois d'avril 2013.

<u>P22-12 « Centre de Technologie Avancée – Frans Fisher » - Institut Communal</u> Technique Frans Fischer de la Commune de Schaerbeek

Adresse: 30 Rue de la Ruche, 1030 Schaerbeek

Site internet : www.fransfischer.net

Conventionnement: 2008

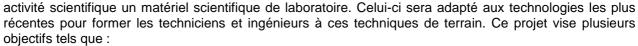
Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.500.00,00 Montant FEDER + RBC : EUR 450.000,00

Montant liquidé : EUR **427.500**Montant certifié : EUR **1.139.993,00**Retard financier cumulé : EUR **0,00**



Le projet vise à créer un CTA dans le secteur de la chimie. Il mettra à la disposition d'établissements scolaires et d'entreprises développant une



- organiser une journée des sciences pour **promouvoir l'intérêt scientifique auprès des jeunes** (aussi de l'enseignement primaire).
- créer des collaborations scientifiques entre les entreprises et le monde de l'enseignement
- participer à des projets environnementaux déjà initiés (« Contrats-rivières » et « Chercheurs d'eau »)
- mettre à disposition des autorités compétentes du matériel adéquat pour le traitement des sols.

L'Institut Communal Technique Frans Fischer a déjà mis en place un partenariat fort avec des investisseurs privés en ce qui concerne le matériel et les débouchés de stages en entreprises de ses élèves. L'Institut s'oriente vers l'analyse de pollution et plus particulièrement l'analyse chimique des eaux et sols.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Etapes du projet	Date	Commentaires
Aménagement des locaux	terminés	Locaux aménagés, sécurisés et fonctionnels.
Equipements pédagogiques	En cours	2 phases terminées et une 3 ^{eme} phase d'équipement en cours de finalisation.

Le CTA a été inauguré en septembre 2012. Les locaux sont complètement aménagés et le matériel déjà acquis est en service. La 3^{ème} phase d'acquisition des équipements est en cours de finalisation.

Des formateurs/enseignants ont déjà été formé et des formations ont commencés. 2 formateurs mi-temps sont actifs au CTA. Les indicateurs révèlent des objectifs de formations atteints.

Le catalogue des formations comporte 13 formations aux normes pédagogiques du point de vue des séquences d'apprentissage. Un projet pédagogique visant la création de formation à destination du public représentant l'enseignement professionnel (dont des formations relatives à la section professionnelle horticulture ouverte depuis le 1er septembre 2013 à l'Institut Communal Technique Frans Fischer) a été mis en place.

Du point de vue de la promotion, le CTA a standardisé les couvertures de brochures relatives aux formations. Il participe au programme alliance -emploi – environnement. Un folder publicitaire a été conçu et le CTA participe à de nombreuses réunions de promotion. Le site internet a été actualisé et un programme de promotion est en chantier (refonte du portail du CTA sur le site de l'ICTFF, réflexion sur la création d'un film publicitaire présentant les formations).



<u>P22-13 « Centre de Technologie Avancée – Puériculture et Soins infirmiers » - Collège</u> La Fraternité ASBL

Adresse: 23 Quai au foin, 1000 Bruxelles Site internet: www.collegelafraternite.be Adresse mail: ctasip@gmail.com

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 949.190,00 Montant FEDER + RBC : EUR 474.595,00

Montant liquidé : EUR **450.865,25** Montant certifié : EUR **465.503,06**

Retard financier cumulé: EUR 120.134,75



PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à créer un CTA dans le secteur de la puériculture et des soins infirmiers et sera géré par l'ASBL Collège La Fraternité. Il consiste en l'aménagement de locaux et l'acquisition de matériel de pointe de ces secteurs, afin d'apporter une **formation adaptée aux étudiants et demandeurs d'emploi, et d'assurer des formations continuées.** Le CTA propose un espace « mini-hôpital » et « puériculture ».

Le porteur de projet évalue les possibilités du CTA à 1.600 journées-personnes formation par an, quand il fonctionnera à plein régime (année scolaire 2013-2014), soit un potentiel de 800 personnes formées par an. 25% des disponibilités seront réservés aux travailleurs et demandeurs d'emploi.

Le manque de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé est identifié dans le Contrat pour l'Economie et l'Emploi (C2E) ainsi que dans l'analyse des fonctions critiques en RBC. Ce projet répond à ces différents manquements en apportant une possibilité de formations ciblées.

L'ensemble des réseaux de l'enseignement, par le biais des pouvoirs organisateurs concernés et des acteurs de la formation, sont partenaires du CTA « Puériculture et Soins infirmiers ». Le **projet tient compte aussi des besoins de débouchés** (stages pour les personnes formées et perspectives d'emplois) et s'est assuré un partenariat avec le secteur privé (crèches et hôpitaux).

Etapes du projet	Date	Commentaires
Aménagement des locaux	Terminé	un nouveau marché devra être conclu pour la verrière de l'étage.
Marchés publics	En cours	Les derniers marchés d'équipements sont en cours

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les travaux d'aménagement sont terminés. Certains problèmes doivent cependant encore être résolus par l'entrepreneur et la réfection d'une partie de toiture doit être entreprise afin de permettre une utilisation optimale de la section puériculture du CTA. La quasi-totalité des équipements est acquise et fonctionnelle. Certains marchés de fournitures sont en cours de finalisation pour la section soins infirmiers.

Des formations en puériculture ont commencé après les vacances de Pâques 2012. Cependant d'importants problèmes de chauffage n'ont pas permis la continuation des formations durant l'hiver. Les travaux entrepris à la toiture résoudront ce problème. Des solutions sont à l'étude pour bénéficier d'un ou plusieurs formateurs, notamment via la FWB.

Les procédures de marchés publics ont accumulé des retards qui devraient être comblés dans les mois à venir. Le CTA assure au mieux la promotion du centre qui a par ailleurs été inauguré le 19 avril 2013.

<u>P22-14 « Espace hôtelier Bellevue (Centre d'hébergement et de formation aux métiers</u> du tourisme) » - Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Adresse: 31-37 Quai du Hainaut, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Site internet : www.molenbeek.be

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR **4.726.487,00** Montant FEDER + RBC : EUR **2.750.000,00**

Montant liquidé : EUR 533.850,23 Montant certifié : EUR 992.920,00 Retard financier cumulé: EUR 632.886.00

Le projet consiste en la construction d'un hôtel destiné à la formation-insertion de jeunes peu qualifiés en vue d'une remise directe à l'emploi. Il ambitionne de former 115 personnes par an.



Grâce aux chambres d'hôtel créées, le projet permettra de

mettre en situation les personnes en formation tout en attirant les touristes dans cette zone où ils pourront loger dans des chambres d'un standing élevé. Le projet occupera environ 1.500 m² des 17.052 m² disponibles.

Le bâtiment Bellevue est rénové avec dans un souci de performance énergétique et de valorisation de infrastructure industrielle des anciennes brasseries Bellevue. Le projet est mixte, puisqu'un bâtiment neuf jouxtant les brasseries est également en construction.

Sans attendre l'achèvement du chantier, des formations aux métiers de l'événementiel et de l'HORECA sont organisées depuis 2011 ; l'objectif étant d'inscrire la formation aux métiers dans un cycle plus large de formation. A ce jour, 26 stagiaires ont été formées à l'accueil de première ligne. Ces formations ont débouché sur 17 mises à l'emploi.

Pour l'instant, plusieurs projets complémentaires sont présentis pour occuper les espaces rénovés des anciennes brasseries non-affectées à l'hôtel ou aux salles de formations :

- un restaurant d'économie sociale
- un projet d'hammam en sous-sol
- une antenne du CPAS

Etapes du projet	Date
Désignation de l'auteur de projet : Escaut scrl / Ms-a sprl / Grontmij	2010
Démarrage des formations	2011
Délivrance du permis d'urbanisme	février 2012
Démarrage du chantier	aout 2012
Sélection du concessionnaire (gestionnaire de l'hôtel)	octobre 2013
Fin du chantier	mai 2014
Ouverture des lieux au public	automne 2014

P22-15 « Les Ateliers du Midi », extension des activités du centre de formation et de production aux métiers de l'éco-construction et des nouvelles technologies - Commune de Saint-Gilles

Adresse: 56 Rue de Mérode, 1060 Saint-Gilles

Site internet : www.cenforgil.be
Conventionnement : 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.475.000,00 Montant FEDER + RBC : EUR 1.222.500,00

Montant liquidé : EUR 443.514,41 Montant certifié : EUR 424.906,00

Retard financier cumulé: EUR 778.985,59



Les Ateliers du Midi organisent des formations dans les métiers de l'électricité, l'Horeca, l'administratif, le sport et l'animation. L'extension de son site lui permettra de former des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'écoconstruction et de l'événementiel.

Ces formations s'adressent aux demandeurs d'emploi inoccupés de la Région de Bruxelles-Capitale qui ne sont pas détenteurs du certificat d'enseignement secondaire supérieur. Cenforgil se donne pour objectif de former 74 personnes par année académique (avec 1,5 formateur et 50 personnes formées dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et 1,5 formateur et 24 personnes formées dans le domaine de l'écoconstruction).

Le projet accuse un retard de deux ans et demi, principalement suite à des difficultés de chantier sur un site difficile d'accès en intérieur d'îlot. Les travaux devraient toutefois être terminés en mars 2014 et les formations commencer la même année.

Etapes du projet	Date
Désignation de l'auteur de projet : Atelier Pirson	22/06/2009
Délivrance du permis d'urbanisme	15 février 2012
Démarrage des travaux	mai 2012
Fin des travaux	mars 2014
Livraison et installation du mobilier et des équipements	dés la fin des travaux
Démarrage des formations - événementiel/spectacle - éco-installateur électricien résidentiel	2014 2014/2015

P22-16 « Foresthoreca » - Commune de Forest

Adresse: 134-140 Avenue du Pont de Luttre, 1190 Forest

Site internet : www.forest.irisnet.be

Conventionnement: 2010 **Construction** d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 4.093.644,00 Montant FEDER + RBC : EUR 2.400.000,00

Montant liquidé : EUR 196.563,04 Montant certifié : EUR 285.687,00



PRESENTATION DU PROJET

Le projet porte sur le financement des infrastructures immobilières (environ 1.000 m²) et d'équipements nécessaires à la création du centre équipé de formation dans l'Horeca (y compris un logement de concierge) situé à 1190 Forest, Avenue du Pont de Luttre, 134-140. Le projet « Foresthoreca » permettra d'augmenter l'offre de formation-insertion de qualité dans le secteur « Horeca de standing ».

Le projet s'intègre dans le projet « Divercity », réalisé dans le cadre des contrats de quartier durables.

Etapes du projet	Date	Commentaires
Achat du terrain	20/12/2011	12 juillet 2011 : signature du compromis de vente.
		Signature de l'acte de vente le 20/12/2011.
Désignation de l'auteur de projet	20/12/2011	Procédure négociée avec publicité européenne. L'avis de marché a été publié le 23/03/2011. La date de remise des candidatures était le 6/05/2011. 24 candidatures ont été introduites dont 5 ont été sélectionnées par le Collège en date du 9/06/2011. Les offres étaient à remettre pour le 26/08/2011. 13/10/2011 : désignation de l'auteur de projet (V+/MSA) par le Collège 20/12/2011 : notification Début de la mission : janvier 2012.
Permis d'urbanisme	30/08/2012	Introduction de la demande de permis
	31/07/2013	Délivrance du permis

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE L'acquisition du terrain et la réalisation des travaux étaient prévus en respectivement 2008 et 2008-2009. Le terrain prévu initialement n'a finalement pas pu être acquis et une alternative a donc dû être cherchée. L'acte de vente du terrain sis avenue du Pont de Luttre n'a finalement pu être signé que le 20/12/2011. Le retard encouru lors de la présente procédure d'acquisition est dû à la précision des conditions de vente et à la formulation des clauses sur la pollution et l'occupation du site à ajouter dans le compromis.

La fin des travaux et la mise en service sont actuellement prévues en 2015 (dans le dossier de candidature, la mise en service était prévue en 2009). De plus, le projet a reçu un subside complémentaire de 1.500.000 €.

P22-17 « Pôle de l'emploi et du développement économique » - Commune de

Schaerbeek

Adresse: 46 Rue de Jérusalem, 1030 Schaerbeek

Site internet: www.schaerbeek.irisnet.be

Conventionnement: 2008

Construction ou rénovation d'infrastructure

Montant total du projet : EUR 1.181.482,37 Montant FEDER + RBC : EUR 500.000,00

Montant liquidé : EUR 475.000,00 Montant certifié : EUR **1.181.482,00** Retard financier cumulé : EUR

PRESENTATION DU PROJET

La Commune de Schaerbeek a développé un Plan pour l'Emploi qui s'appuie sur deux Centres d'entreprises - le M-Village et La Lustrerie - et sur deux Maisons de l'emploi, situées Rue Gallait et Rue de Jérusalem.

Le projet « Pôle de l'Emploi » consiste à réunir ces deux Maisons de l'emploi en construisant une extension de 340 m² à la Mission locale existante (rue de Jérusalem 46). S'y installeront également l'antenne d'Actiris et un Werkwinkel (VDAB - Tracé Brussel). La Maison de l'Emploi mettra à disposition des formations.

Ce projet présente l'avantage de rassembler dans un même endroit les acteurs de l'insertion professionnelle et du développement local. Une seule Maison de l'Emploi facilitera l'accès, aux habitants de la zone et plus précisément aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, à un service de proximité. La Commune prévoit 3.000 visiteurs en 2010 contre 1.618 en 2006

Etapes du projet	Date	Commentaires
Désignation de l'auteur de projet	06/2009	Bureau d'études désigné en juin 2009 : ALLIAGE
Délivrance du permis	10/2010	
d'urbanisme		
Désignation de l'adjudicataire	12/2010	Entreprise des travaux désignée : Entreprise EDK
Démarrage du chantier	08/2011	Travaux ont duré 200jrs
Réception provisoire	06/2012	
Inauguration	03/2013	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCIER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

A ce jour, 100% des dépenses d'investissement et de cofinancement ont été justifiés. La commune a acté la réception provisoire le 18 juin 2012. Actuellement, les locaux ont été emménagés et les premiers occupants du Pôle devraient s'y installer pour le mois de Novembre 2012. En mars 2013, ce projet a officiellement été inauguré. Suite à un transfert de compétences entre le Fédéral et la Région en matière d'emploi, Actiris doit disposer de personnels et d'espace supplémentaires pour accomplir les nouvelles missions qui lui sont confiées. Afin de garder la cohérence du projet, la Commune d'ores et déjà planifié la construction d'une nouvelle aile au bâtiment actuel dès l'année 2013 pour répondre aux besoins supplémentaires.